

# PROGRAMME



## Modalités

### d'évaluation :

Evaluation diagnostique en amont de la formation sous forme de QCM (10 questions).

Evaluation au fil de la formation, sous forme de restitutions orales avec évaluation par le groupe et soutien du formateur.

Evaluation finale sous forme de QCM (10 questions).

## Méthodes

### pédagogiques :

Méthodes expositives, interrogatives (brainstorming et questions/réponses au groupe et en sous-groupes) et actives (mises en situation et études de cas en sous-groupes).



## Intervenante :

Céline RODEN

### N° Agrément :

2022/1241

## Domaine de

### compétences :

128 - Droit, sciences politiques

## Participer à la protection des données à caractère personnel dans son entreprise

### Déroulé pédagogique

#### ✦ Participer en identifiant les données à protéger, les acteurs concernés et les principes à respecter

- Histoire et contexte : de la loi « Informatique et Liberté » au « RGPD »
- Le cadre actuel et son champ d'application
- Les contraintes spécifiques à votre secteur d'activité

#### ✦ Définitions et mots-clés

- Le traitement de données à caractère personnel
- La donnée à caractère personnel
- La donnée à risque

#### ✦ Acteurs de la conformité

- Le Délégué à la protection des données (DPO) ou le chargé de conformité
- Les acteurs internes :
  - Le Responsable du traitement
  - Les Relais internes
  - Les chefs de projet
  - Les experts de la sécurité informatique
- Les acteurs externes et les implications pour l'entreprise
  - Les sous-traitants
  - Les partenaires et autres destinataires de données
  - Les tiers autorisés
- La CNIL : missions et pouvoirs

#### ✦ Principes fondamentaux

- La limitation des finalités
- La minimisation des données
- L'exactitude des données
- La limitation de la conservation
- La loyauté et la transparence
  - Quand et comment informer les personnes
  - Focus sur les droits des personnes concernées
- La sécurité des données (intégrité et confidentialité)

#### ✦ Participer en mettant en œuvre des mesures organisationnelles

- Anticiper toute nouvelle collecte de données à caractère personnel (*Application du « Privacy by design & by defaults »*)
- Prospector en toute conformité
- Bien choisir son sous-traitant
- Observer des règles minimales de sécurité au bureau, et en déplacement ;
- Alerter en cas d'incident de sécurité
- Réagir face à une demande d'exercice d'un droit sur des données
- Réagir face à une demande de communication de données émanant d'une entreprise tierce ou d'une administration.

